



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



21030946

Tribunal de l'entreprise de Liège

26 FEV. 2021

Division Huy
Greffe

N° d'entreprise : 0451.933.094

Dénomination(en entier) : **ASBL CENTRE CULTUREL DE SAINT-GEORGES**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : RUE ALBERT 1ER - 4470 SAINT-GEORGES

Objet de l'acte : AJOUT DUNE ANNEXE AU REGLEMENT, AJOUT ET SUPPRESSION D'ADMINISTRATEURS**I. Ajout et suppression d'administrateurs**

Suite à son Assemblée générale du 18 septembre 2020, le Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse a acté les démissions des administrateurs suivants :

- Robert Van De Wijngaert, Didier Boremans, Bernard Maesen (chambre privée)
- Brigitte Renkin, Nicolas Schmitz. (chambre publique)

Il a également été acté, à la même date, la nomination de deux nouvelles administratrices pour la chambre publique : Céline Servais et Christine Bronzini.

En sa séance du 16 octobre 2020, l'Assemblée Générale a acté la nomination de 3 nouveaux administrateurs, représentant de la chambre privée : Patrick Doppagne, Jean-Denis Fontaine et Bernard Pairoux

En sa séance du 9 février 2021, l'Assemblée Générale a acté le remplacement du représentant pour la Maison des jeunes de Saint-Georges, Monsieur Di Marco (démissionnaire) ayant atteint l'âge légal pour être administrateur d'une MJ.

Il sera remplacé par Marie Colpin, coordinatrice de la Maison des Jeunes.

Le Conseil Provincial de Liège a désigné en sa séance du 25 avril 2019 qu'il serait représenté par Madame Vinciane Sohet, qui siègera en remplacement de Monsieur Robert Meureau

L'Assemblée Générale du 9 décembre 2020 a acté la constitution du nouveau Bureau Exécutif, les membres ayant désigné lors d'un vote en Organe d'Administration le 9 décembre 2020 également.

Le Bureau exécutif, organe assurant la gestion journalières des personnes morales, se compose désormais comme suit :

- Céline Servais (présidente)
- Thierry Hock (Trésorier adjoint)
- Christian Devivier (Secrétaire)
- Frédéric Smit (secrétaire adjoint)
- Jean-Denis Fontaine (vice-président)

Annexes:

- Copie du PV du CA du 26 juin 2019
- Copie du PV du CA du 23 octobre 2019
- Copie du PV du CA du 17 décembre 2019
- Copie du PV du CA du 04 février 2020
- Copie de l'AG EXTRA du 17 décembre 2019
- Copie de l'AG du 17 décembre 2019
- Copie du CP de Liège d'octobre 2020
- Copie de l'AG du 9 février 2021

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

- Lettre de démission des administrateurs

II. Ajout d'une annexe au règlement :

L'ASBL Centre Culturel de Saint-Georges-sur-Meuse, réunie en Assemblée générale statutaire le 09 décembre 2020 a décidé à l'unanimité d'ajouter à nos statuts la mention suivante :

NOTICE RELATIVE A LA NOUVELLE LOI SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

Le Centre Culturel de Saint-Georges-sur-Meuse dont le siège social se situe au 18, rue Albert Premier à 4470 Saint-Georges et inscrit en A.S.B.L. sous le numéro d'entreprise 0451.933.094 traite et utilise les données à caractère personnel appartenant à ses membres et à ses employés, conformément au règlement applicable en matière de protection des données à caractère personnel et en particulier le règlement Européen du 14 avril 2016 dénommé «Règlement Général sur la Protection des Données» (R.G.P.D) et qui est entré en vigueur ce 25 mai 2018.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par le secrétariat de l'organe d'Administration pour les finalités non exhaustives suivantes: les échanges de courriers traditionnels, les envois de courriers électroniques, les envois de messages, les appels téléphoniques,... Les données en question sont les suivantes : le nom, l'adresse, l'adresse email, les numéros de téléphone, la date de naissance, la nationalité, le genre, la profession, le numéro de registre national, la composition de famille, l'état civil, certificat médical...

Le Centre Culturel de Saint-Georges conserve les données de ses membres et de ses employés de la manière la plus sécurisée possible contre la perte et la divulgation ainsi que l'accès non autorisé.

Les données collectées peuvent être communiquées aux destinataires suivants : les administrateurs, membres et employés de notre ASBL, les services de l'administration Communale de Saint-Georges-sur-Meuse, la fédération Wallonie Bruxelles, les pouvoirs subsidiant, le secrétariat social (UCM), la médecine du travail, cohézio...

Les données sont conservées pendant toute la durée du mandat ou de l'emploi au sein de notre ASBL. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Présidence, la direction ou le secrétariat du Centre Culturel de Saint-Georges-sur-Meuse.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature